

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du lundi 13 Janvier 2020 à 18h30 au siège du District de la Gironde à Bruges.

Présents : Mme RABOISSON Monique - MM. GRENIER Patrick, Président de la C.D. de l'Arbitrage - BANEY Hubert - RABOISSON Michel - SEINCE Jean-Yves - DUPIOL Alain - ZOLOTA Samir - ROUMIER Maxime - SOMPS Olivier - VIDAL Patrick - SARRAUTE Romain

Excusés : MM. HAUTIER Benjamin - SANCHEZ Théo - LEMAIRE Philippe - DIAZ Nelson - GAUDET Michel - BARRIERE Claude - BADAUT Serge - VAISSEAU Michel - LANZERAY Pierre.

Début des travaux : 18h30 par Monsieur GRENIER Patrick.

Il présente ses vœux pour la nouvelle année à tous les membres de la C.D.A.

Monsieur ZOLOTA Samir rappelle qu'il avait été prévu de désigner 2 Arbitres Assistants sur tous les matchs de Championnat Départemental 2 mais souligne que la saison étant déjà bien avancée, pour des raisons de prévisions budgétaires notamment pour les clubs, cette disposition ne sera applicable qu'à partir de la saison prochaine.

Cependant pour cette saison, dans la mesure de la disponibilité des effectifs, la C.D.A. pourra mettre en place deux Arbitres Assistants sur les rencontres de Championnat Départemental 2 pour les clubs qui en feront la demande, les frais étant à leur charge.

Un courrier sera adressé aux arbitres et aux clubs pour les informer.

Il aborde la question de la formation des Arbitres Assistants bénévoles qui se déroulera le 25 Janvier 2020 à St Symphorien. Il précise que des coupe-vent seront distribués dans le cadre de cette formation.

Contact va être pris avec les clubs pour qu'ils envoient des candidats.

Il en profite pour féliciter MM. RABOISSON Didier et LAGARDERE Jean-Luc pour la qualité de leur prestation lors de la formation initiale des 14 et 15 Décembre 2019 qui s'est déroulée Au Centre Technique du Haillan.

Monsieur GRENIER Patrick informe qu'une fiche d'évaluation a été établie par Monsieur SANCHEZ Théo et sera transmise sous sa responsabilité, aux arbitres de District 1, à ceux de la cellule promotionnelle jeunes et seniors, aux Arbitres Assistants District 1.

Monsieur SOMPS Olivier fait le point sur les absences des jeunes lors des cours de formation.

Monsieur ZOLOTA Samir demande que les candidats jeunes arbitres de Ligue soient avertis que s'ils ne viennent pas aux cours leur candidature sera retirée. Un courriel sera adressé à certains pour leur préciser que la C.D.A. leur demande de reprendre une attitude positive ou, au contraire, de retirer leur candidature.

Monsieur GRENIER Patrick a appelé les 4 arbitres de Ligue qui reviennent en District (pour défaut de test physique) : 1 officiera dès Janvier, les 3 autres ont fait appel de la décision auprès de la Ligue.

**COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE**

Il indique qu'il a reçu un mail fin décembre de la C.R.A. qui précise les obligations des Arbitres Assistants Régional 1, Arbitres Assistants Régional 2, Régional 1 FEMININES et Régional 3 qui doivent effectuer des accompagnements et des observations pour leur C.D.A.

Il demande à Monsieur BARRIERE Claude d'établir le planning d'utilisation des arbitres de Ligue concernés par ces obligations afin qu'ils puissent effectuer des observations.

Des précisions seront communiquées à ces arbitres afin de leur expliquer ce qu'on attend d'eux et leur donner des conseils pour la rédaction des rapports.

Monsieur RABOISSON Michel intervient concernant des activités d'intérêt général prises par la Ligue à l'encontre de 2 arbitres de futsal et émet des doutes quant à leur application.

Monsieur GRENIER Patrick prendra contact avec Monsieur MACAUD Vincent (service juridique de la Ligue) pour avoir plus de précisions.

Monsieur ROUMIER Maxime soulève les problèmes rencontrés avec EVALBOX. Il précise qu'il sera le 14 Janvier en soirée à Libourne pour faire une intervention auprès des Jeunes. Il sera accompagné de Madame VANDERSTICHEL Maïka.

Afin d'organiser au mieux l'archivage de documents tels que les émargements il explique que ceux-ci seront dorénavant scannés et figureront sur le drive Google de la boîte e-mail de la C.D.P.A.

Il précise qu'il ne pourra pas assurer la formation initiale du 17 au 19 Janvier (et uniquement pour celle-là). En effet, pour pouvoir assurer la formation de mineurs il faut une carte professionnelle d'animateur sportif, ce qui n'est pas son cas et de ce fait il sera remplacé par Monsieur SARDIN Lucas 14 arbitres girondins dont 3 féminines sont inscrits pour cette session.

La dernière formation initiale de cette saison se déroulera les 24, 25 et 26 Janvier et à ce jour 12 Girondins y participeront.

Il pense qu'il faut primer les clubs qui font du recrutement et pour cela mettre en place le label « arbitrage » avec attribution de ballons, etc...

La saison dernière il y a eu 90 inscrits au total, alors que cette saison à la date d'aujourd'hui il n'y en a que 66, ce qui représente une perte de 24, mais il estime qu'au mois de Juin il n'y aura certainement plus qu'une dizaine de perte.

Monsieur ZOLOTA Samir confirme que la saison dernière le nombre d'arbitres était de 453 alors que cette saison à la même date ce nombre est de 478, d'où l'importance de la fidélisation.

Monsieur DUPIOL Alain pense qu'il faut prendre contact avec les clubs pour les inciter à recruter, ce qui serait une façon de les responsabiliser.

Monsieur ROUMIER Maxime précise que l'an dernier 403 accompagnements ont été réalisés.



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Monsieur SOMPS Olivier demande que suite à une mauvaise préparation de ses matchs un jeune arbitre soit convoqué à la C.D.A. du 17 Février.

Une convocation sera adressée à cet arbitre.

Il souligne qu'il est profondément déçu par l'attitude de certains candidats jeunes arbitres de Ligue qui ne participent pas aux cours de formation, alors qu'il pensait que ces derniers pouvaient être un moteur pour nos jeunes arbitres de District.

Monsieur SEINCE Jean Yves remercie les membres de la C.D.A. qui étaient présents lors de l'Arbre de Noël de l'UNAF qui a regroupé une centaine de personnes.

Des félicitations sont adressées à Madame VANDERSTICHEL Maïka pour sa nomination d'arbitre féminine internationale.

Monsieur VIDAL Patrick informe la C.D.A. que Monsieur DOS SANTOS SEVERINO José désire monter de catégorie. Pour le moment il n'a eu aucune observation.

Monsieur GRENIER Patrick fait le point sur la situation de 3 arbitres qui ont été reçus en audience : la C.D.A. après avoir entendu leurs explications et leurs excuses, les rétablit dans leurs droits. De ce fait ils seront remis dans le circuit des désignations.

Monsieur ZOLOTA Samir intervient sur les nouvelles pratiques mises en place par le District et pense qu'il faut notamment pour le FIVE prendre contact avec les arbitres de futsal pour les inciter à officier dans ces disciplines.

Prochaine réunion : lundi 17 Février 2020.

Fin de la réunion 21h45.

Patrick GRENIER,
Président de la C.D.A.

Monique RABOISSON,
Secrétaire Adjointe de la C.D.A.